

■ **AM Art Motion Sàrl**, à Carouge (GE), rue des Noirettes
14. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du
16.04.2003. But: management en matière d'artistes de music-
hall et de cabaret, exploitation de cafés-bars, de restaurants, de
dancings et de cabarets ainsi que toutes opérations en relation
avec le but. Capital: CHF 20'000. Associés: Seljimi Agron, de Ser-
bie et du Monténégro, à Vernier, pour une part de CHF 19'000, et
Wyss Marina, de Ringgenberg (BE), à Genève, pour une part de
CHF 1'000. Organe de publication: FOSC. Gérant: l'associé Selji-
mi Agron avec signature individuelle.

Journal no 4627 du 23.04.2003
(00968230 / CH-660.0.841.003-6)